

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 11 avril 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 V. 116** Vœu afin que la mémoire de Georges Sarre puisse être honorée dans le 11<sup>e</sup> arrondissement.

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant que c'est avec une vive émotion que nous avons appris la disparition de Georges Sarre, survenue le 31 janvier dernier, à l'âge de 83 ans ;

Considérant que Georges Sarre était à la fois une figure de la gauche, un grand Républicain et un amoureux de Paris, attaché au 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant que tout au long de sa vie, il n'a eu de cesse de servir l'intérêt général, d'abord, comme fonctionnaire et militant, puis en tant que conseiller de Paris, Député et Secrétaire d'État, enfin, en devenant Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement et adjoint au Maire de Paris ;

Considérant que son engagement militant l'a amené à participer à la création du CERES, qui apporta, notamment, au Parti Socialiste son logo – un point serré, sur une rose épanouie ;

Considérant que Georges Sarre fut élu Conseiller de Paris, de 1971 à 2014, et Député de Paris, de 1981 à 2002 ;

Considérant qu'il a exercé de hautes responsabilités en devenant Secrétaire d'État aux transports routiers et fluviaux, pendant cinq ans, de 1988 à 1993 ;

Considérant que Georges Sarre fut Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, de 1995 à 2008 ;

Considérant que, durant ses deux mandats, il porta des projets structurants pour notre arrondissement, en luttant contre la monoactivité textile, en sauvant in extremis la Maison des Métallos de la démolition, en réhabilitant la Cour de l'Industrie, en créant le square Jules Verne, en métamorphosant la place Léon Blum, en transformant le TEP Berlemont en gymnase ou en aménageant une piste cyclable sur le boulevard Richard Lenoir ;

Considérant que Georges Sarre était apprécié et respecté des Parisiens et des habitants du 11e arrondissement, comme l'a montré l'hommage qui lui a été rendu en Mairie du 11e arrondissement le 5 février dernier ;

Considérant qu'honorer sa mémoire ce sera faire vivre ses valeurs et rendre témoignage de son action ;

Sur proposition de François Vauglin et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Émet le vœu :

- Que la mémoire de Georges Sarre puisse être honorée dans le 11e arrondissement.